

SPÉCIAL ANNIVERSAIRE !

LA LETTRE

B

LA REVUE DE FRANCE BOIS FORêt

n° 42 / été 2022



10 GRANDS RENDEZ-VOUS



**ENTRETIENS EXCLUSIFS AVEC
LES PRÉSIDENTS DE FRANCE BOIS FORêt**



Ensemble pour une forêt durable et responsable
Actualité des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt



LE MOT DU PRÉSIDENT



3 Monsieur Jean-Michel Servant

Président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt

4 DÉJÀ 10 ANS !

Lancée en 2012, *LA LETTRE B* a déjà 10 ans, 10 ans d'informations sur les programmes réalisés pour la filière forêt-bois, grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire.

PAROLES DE VOS PRÉSIDENTS

Cinq mandatures au service de votre interprofession

Nous vous proposons cinq entretiens exclusifs avec ceux qui ont présidé successivement l'Interprofession nationale depuis sa création en 2004 afin de valoriser tous les usages du bois, dans le respect d'une gestion durable des forêts.

5 Dominique Juillot : le président pionnier

6 Jean-Pierre Michel : « *Trois années que je n'ai pas vu passer...* »

7 Laurent Denormandie : une présidence tournée vers l'avenir

8 Cyril Le Picard : conforter l'Interprofession dans son rôle de médiateur

9 Michel Druilhe : le climat, un sujet mobilisateur pour l'Interprofession

10 ANS ! 10 GRANDS RENDEZ-VOUS

10 Préparer la forêt française de demain au réchauffement climatique

12 JIF : faire comprendre la multifonctionnalité de la forêt, une mission essentielle

13 Sauver une vie en forêt : c'est possible, voici comment !

14 Pin maritime : un programme d'actions adapté

15 Bois de France : un engagement pour l'avenir et la pérennité de la filière

16 Prix national de la construction bois : inestimable outil de promotion

17 Les emballages du futur existent déjà, ils sont en bois !

18 Veille économique mutualisée filière forêt-bois : des données au service des marchés

20 La forêt et le bois à l'écran de saisons en saisons !

21 Bois et patrimoine : l'indispensable soutien de votre Fondation

10 ANS ! LES VITRINES

22 Notre-Dame de Paris : une chaîne de solidarité

24 Le bois en forme olympique pour Paris 2024

26 LES MÉDIAS DE FRANCE BOIS FORÊT

30 CVO

CONCOURS

31 Canopée Challenge : cap sur l'innovation





PARIS, JUILLET 2022

Chers lecteurs, chers collègues,

Au moment où nous bouclons ce numéro anniversaire, je viens de signer au nom de notre Conseil d'Administration, le projet d'accord interprofessionnel qui doit renouveler pour les trois prochaines années l'attachement d'une quinzaine d'organisations professionnelles (nos membres) au projet commun que porte notre interprofession nationale de la forêt et de la transformation du bois. Cette coïncidence m'amène à rappeler les fondements.

La matérialisation de cette volonté commune de nos membres de développer notre belle filière forêt-bois en réponse aux enjeux d'aujourd'hui et au service des générations futures nous permet de lever une cotisation interprofessionnelle. Cette

▲ De gauche à droite : Jean-Michel Servant, président de France Bois Forêt, et Jacques Ducerf, président de la FNB et vice-président de FBF.

démarche de nos organisations constitutives est **volontaire**. Une fois l'accord avalisé par les services de l'État, le versement de la cotisation interprofessionnelle devient **obligatoire** pour toutes les activités qui relèvent de son champ. C'est l'explication du caractère à la fois volontaire (de la part des organisations professionnelles (OP)) et obligatoire (pour tous) de notre cotisation interprofessionnelle forêt-bois. C'est simple finalement...

Cette cotisation est désormais bien ancrée dans le paysage ; sa collecte revient tous les printemps, et nous nous efforçons d'en simplifier les modalités de déclaration et de versement.

Mais le plus important réside dans la dynamique que rend possible cette démarche collective. La CVO nous permet de financer des programmes : stratégiques, transverses ou sectoriels (20% des programmes seulement sont à caractère sectoriel). La Lettre B vous informe régulièrement de leurs progrès et de leurs résultats.

*L'Interprofession nationale France Bois Forêt anime également un observatoire économique qui publie à intervalles réguliers de précieuses informations sur l'activité, les volumes et les prix des échanges. Nous avons lancé le chantier d'une nouvelle génération **l'Observatoire 2.0** qui doit venir augmenter la fréquence de suivi d'indicateurs clés pour mieux éclairer les opérateurs que vous êtes. Nous prévoyons également d'étendre ce suivi à certains produits représentatifs des marchés de produits finis (construction en particulier) en partenariat avec FBIE et le Codifab ainsi que quatre ministères avec qui nous réalisons déjà depuis plusieurs années une Veille économique mutualisée.*

Enfin, notre interprofession nationale se veut un espace de concertation, plus que jamais essentiel pour renforcer notre unité face à nos défis communs : décarboner la société en développant tous les usages du bois, adapter nos forêts au changement climatique (ce qui au passage permettra de préserver la biodiversité) et renforcer nos liens avec la société. La récente tenue des Assises de la forêt et du bois nous conforte dans cette priorisation des enjeux, partagée « en filière » au-delà de France Bois Forêt, mais aussi plus largement avec nos concitoyens dont les grandes ONG environnementales (cf. numéro précédent).

À propos de rassemblement, le Carrefour international du bois à Nantes, organisé par Fibois Pays de la Loire et où la Fédération nationale du bois (FNB) animait le stand portant aussi nos couleurs, a été un immense succès après quatre ans d'absence dus à la pandémie. Bravo à tous ! Malgré des incertitudes à moyen terme sur le climat des affaires, je retiens de mes nombreux échanges que nos liens se renforcent par la compréhension commune que nous avons désormais de notre responsabilité collective de producteurs, de gestionnaires, de transformateurs ou de distributeurs de ce matériau renouvelable unique qu'est le bois, fruit d'une sylviculture responsable, et véritable clé de voûte de la transition écologique engagée. Nous devons maintenant renforcer la solidarité dans nos chaînes de valeur pour mieux répondre aux attentes.

Que notre confiance en l'avenir en commun continue à nous guider.

Bonne lecture

Jean-Michel SERVANT

Président de FRANCE BOIS FORêt



▲ Après 4 ans, le grand retour du CIB à Nantes, du 1^{er} au 3 juin dernier.



DÉJÀ 10 ANS !

Lancée en 2012, *LA LETTRE B* a déjà 10 ans, 10 ans d'informations sur les programmes réalisés pour la filière forêt-bois, grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire.

Depuis l'amont forestier, la graine, le plant, la sylviculture, la 1^{re} et la 2^e transformation et au-delà et le pôle des emballages bois : chaque activité a du sens et forme une chaîne de valeur innovante et dynamique.

Nous vous proposons de partager des entretiens avec les présidents qui ont eu la responsabilité d'animer VOTRE Interprofession nationale depuis sa création en décembre 2004 jusqu'à ce jour. Cinq personnalités qui ont – durant chacune de leur mandature – fait face à des situations complexes, inattendues, délicates, heureuses et toujours constructives.

S'unir pour agir

L'Art de la diplomatie resta la meilleure méthode employée par chacun d'entre eux, afin que les Fédérations, les Unions, les Syndicats, les Organisations professionnelles et les Institutions travaillent ensemble vers un même objectif : le développement économique dans le respect d'une gestion durable et responsable de nos forêts. Dominique Juillot, Jean-Pierre Michel, Laurent Denormandie, Cyril Le Picard et Michel Druilhe nous livrent leur expérience et leur vision de notre filière. L'occasion de revenir également sur les grands moments qui ont marqué la forêt et l'industrie du bois ces dix dernières années.

10 ANS illustrés au travers de dix chapitres et deux focus :

- La restitution de « la forêt » : nef, chœur, transept et flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris.
- La place du bois lors des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

Retour sur la stratégie gagnante des membres de l'Interprofession nationale France Bois Forêt qui a ainsi mis en valeur leur travail et leur savoir-faire pour valoriser notre filière innovante et d'avenir.

RENDEZ-VOUS DANS 10 ANS...

Jean-Emmanuel HERMÈS
Directeur général

Cinq mandatures au service de votre Interprofession

Nous vous proposons cinq entretiens exclusifs avec ceux qui ont présidé successivement l'Interprofession nationale depuis sa création en 2004 afin de **valoriser tous les usages du bois**, dans le respect d'une gestion durable des forêts.



DR

Dominique Juillot :
le président pionnier

2005 > 2009

Premier président de France Bois Forêt, le scieur chalonnais a structuré l'Interprofession alors naissante et ouvert des pistes de réflexion, toujours actuelles.

Paradoxe, c'est au moment où l'État met fin au Fonds forestier national, à la fin du siècle dernier, qu'il plaide en faveur de la structuration de la filière forêt-bois. Après moult discussions, propriétaires, forestiers, scieurs, coopératives finissent par s'entendre sur l'organisation de l'organisation, d'une ambition, d'un système de financement et d'un nom : ce sera Dominique Juillot !

Le président de la Fédération nationale du bois (FNB) connaît évidemment son sujet. Dans le civil, il dirige les Scieries Réunies du Châlonnais. À l'Assemblée nationale, il est un des rares députés (UMP) à attirer l'attention des pouvoirs publics sur les bénéfices (environnementaux, énergétiques, climatiques) que générerait une relance de la politique forestière. « *L'ambition première de France Bois Forêt était d'offrir un espace de discussion à tous les acteurs du monde du bois et de la forêt, en faisant abstraction de leurs divergences. Cela offrait la possibilité d'imaginer, ensemble, l'avenir de ce secteur* », rappelle le maire de Mercurey en Saône-et-Loire.

Une véritable provocation

À peine créée, en 2005, France Bois Forêt rencontre ses premières difficultés. « *Interlocuteurs de Bercy, les industriels du bois n'ont pas voulu s'intégrer à une structure qu'ils jugeaient proche du ministère de l'Agriculture* », confirme l'ancien basketteur. *Prima inter pares**, l'interprofession du pin maritime fait aussi de la résistance. « *J'ai dû batailler pour faire entendre que le massif des Landes n'était pas un monde à part.* »

La structure ainsi posée, restait à la financer, avec la désormais fameuse Contribution volontaire obli-

gatoire (CVO). « *Cela a été considéré par certains comme une véritable provocation. Mais comment faire vivre une organisation qui a vocation à engager des opérations de communication sans budget ?* » Le message mettra quelques années à percoler.

Un outil de développement durable

Des messages, France Bois Forêt en distille dès son plus jeune âge. « *Aux pouvoirs publics et au grand public, il fallait surtout montrer que la bonne gestion de la forêt est un outil de développement durable : créateur d'énergies renouvelables, d'emplois locaux, de puits de carbone, d'économies de matières premières.* »

En interne, les idées fusent aussi très vite. « *Pour accélérer le renouvellement, nous avions notamment imaginé que l'État ou les collectivités puissent bénéficier d'un droit de préemption lors de la mise en vente de parcelle. Nous voulions aussi organiser une gestion de la forêt par bassin, par massif. Cela aurait permis d'harmoniser les pratiques, les cycles forestiers, malgré la multiplicité de propriétés forestières.* »

Des concepts qui restent d'actualité. Au moment où l'État se pique de nouveau de renouveler la forêt et de l'adapter à la nouvelle donne climatique.

* « Première parmi les paires ».

PAROLES DE VOS PRÉSIDENTS



Photo : Cheick Saidou

Jean-Pierre Michel :
« Trois années que je n'ai pas
vu passer... »

2009 > 2012

Pacificateur, le premier président issu des Communes forestières a ouvert France Bois Forêt (FBF) sur la société, ses parties prenantes et l'international.

À sa manière, Jean-Pierre Michel a été un pionnier. Bombardé à la présidence tournante de France Bois Forêt en 2009, il est le premier représentant des Communes forestières à présider l'Interprofession. Dans ses nouvelles fonctions, l'ancien vice-président de la Fédération nationale des Communes forestières de France (FNCOFOR) devra faire preuve de diplomatie et de persévérance. Son mot d'ordre : « *Ici, tout le monde doit payer la CVO.* ». « *Un de mes premiers dossiers a effectivement été de faire entrer la Contribution volontaire obligatoire* », se souvient-il. Une tâche dont l'ancien maire de Rochetaillée, dans la Haute-Marne, s'est plutôt bien acquitté. « *En arrivant, France Bois Forêt percevait deux millions d'euros par an de CVO, soit trois fois moins qu'à*

mon départ », décompte-t-il. Cette remise en ordre n'a pas été sans mal. « *C'était, finalement, la première fois que toutes les professions de la filière travaillaient ensemble. Il a fallu montrer que la poursuite d'objectifs collectifs était plus bénéfique que la défense d'intérêts personnels* », poursuit l'ancien édile. Cela n'est pourtant pas du goût de tout le monde : « *On m'a souvent fait comprendre que je n'étais que le "petit" maire d'un "petit" village et non un grand propriétaire ni un industriel. Un élu du Sud-Ouest bien connu au niveau national a même tenté de faire pression pour défendre ses forestiers.* » Sans effet.

Ouverture à la société

L'ouverture du monde forestier sur l'ensemble de la société est aussi inscrite au crédit du bilan de Jean-Pierre Michel. Utilisant près de la moitié du budget de l'Interprofession pour la communication, son équipe organise, en mai 2010, Nature Capitale : le verdissement avant la lettre de la plus célèbre avenue parisienne. « *Le succès a été au rendez-vous : deux millions de visiteurs se sont pressés dans la forêt que nous avions installée sur les Champs-Élysées, parmi lesquels le président Sarkozy et le ministre de l'Agriculture d'alors, Bruno Le Maire.* » Impressionnante, cette opération de communication permet aussi à FBF de faire connaître la forêt. « *Si l'on veut que les métiers forestiers soient attractifs, il faut s'ouvrir au grand public, aux écoles, aux collèges, aux lycées* », justifie-t-il. L'ouverture se fera aussi aux métiers de la construction. L'Interprofession participe à la conception du nouveau refuge de l'aiguille du Goûter. Situé à plus de 3800m dans le massif du Mont-Blanc, ce bâtiment futuriste à

haute qualité environnementale est surtout essentiellement bâti en sapin blanc et mélèze. Dix ans après son inauguration, il reste une référence de la construction bois.

Recherche et prospective

La recherche et le développement ne sont pas oubliés. France Bois Forêt se rapproche alors des forestiers québécois. « *Nous avons commencé par organiser des forums franco-québécois. Ce qui nous a permis de beaucoup apprendre sur la valorisation énergétique, la construction bois ou la chimie de la cellulose.* » Parallèlement, l'Interprofession donne des coups de pouce au commerce du bois, en soutenant diverses initiatives, dont French Timber, ou la « *régionalisation* » de ses actions. La prospective n'attend pas, dit-on parfois. Durant son mandat, Jean-Pierre Michel propose ainsi aux pouvoirs publics de mettre en place le Fonds stratégique carbone. Idée novatrice, il s'agit de monétiser la capacité qu'ont les arbres de stocker le carbone superflu. « *Cela nous aurait permis de contribuer à capter du carbone, tout en générant des fonds pour financer la gestion et la replantation des forêts* », souligne l'ancien industriel. Bien reçue par le président Hollande, l'idée sera finalement enterrée par l'une de ses ministres de l'Environnement. Elle pourrait renaître sous peu.

Au début de sa présidence, le « petit » maire de la Haute-Marne espérait pouvoir conjuguer son mandat avec ses premières années de retraite professionnelle. « *En fait, c'était plus qu'un plein-temps. Mon épouse m'a même reproché d'avoir allongé mes journées de travail. Je n'ai vraiment pas vu passer ces trois années de présidence...* »



DR

Laurent Denormandie : une présidence tournée vers l'avenir

2012 > 2015

Durant ses trois années de mandat, Laurent Denormandie a consolidé France Bois Forêt et posé quelques jalons pour l'avenir forestier.

L'accession à la présidence de France Bois Forêt, en 2012, ne dépayse pas Laurent Denormandie. Le P-DG de Sylvabois a, huit années durant, dirigé la section de l'Aisne de la Fédération nationale du bois (FNB), avant de prendre, en 2002, les rênes de la FNB pendant douze ans. « *Je me sentais comme un poisson dans l'eau en arrivant à France Bois Forêt* », confirme-t-il à *La Lettre B*. Mais l'eau est un peu agitée. Nombre d'adhérents de l'Interprofession peinent encore à régler leur Contribution interprofessionnelle obligatoire (CVO). « *À l'époque, France Bois Forêt est encore un peu neuve dans le paysage forestier français, avec les problèmes de légitimité que cela peut occasionner* », se souvient l'ancien président de FBF. Certains contributeurs me-

nacent de créer leur structure autonome.

Renouvellement forestier

Peut-être la seule secousse ressentie durant ces trois années. « *Pendant mon mandat, il n'y a pas eu de crise majeure internationale, ni de pandémie, ni d'événements climatiques exceptionnels* », constate Laurent Denormandie. Ce qui a laissé tout loisir à son équipe de faire prospérer toute une série de dossiers de fond. « *À commencer par le problème du renouvellement forestier. Ce sujet n'était pas neuf, mais il fallait continuer de le porter auprès de l'État, des services et de la société.* » On parlait pourtant déjà de biodiversité, de bois-énergie, de matériau de construction, de développement de la transformation du bois. Sans réel progrès. Une raison parmi d'autres qui explique ce manque d'attention : « *Nous plaidions, et nous continuons de le faire, pour un reboisement de résineux, bois que nous importons en partie et dont a besoin la construction, alors que notre forêt est surtout feuillue.* »

ONF en panne de gouvernance

C'était l'époque où le ministre de tutelle, Stéphane Le Foll, s'impliquait sans moyens sur la forêt. Une époque, déjà, où l'Office national des forêts (ONF) est victime de crises de gouvernance à répétition. « *Les gouvernements se sont escrimés à ne pas mettre de forestier à la tête de l'Office. En toute logique, les agents sur le terrain n'adhéraient pas à leur politique qui a notamment segmenté à outrance les fonctions forestières et commerciales.* » Pas de quoi faire avancer le lourd dossier du renouvellement forestier, justement.

Comme tous les présidents de l'Interprofession nationale, Laurent Denormandie a rapproché des logiques apparemment inconciliables : « *Le problème du propriétaire n'est pas d'aider la scierie voisine, mais bien de vendre au meilleur prix. Ce qui peut mener à des aberrations, comme de voir des grumes exportées vers la Chine ; pays qui nous revend ensuite des produits finis. L'important, c'est de trouver le juste équilibre entre les besoins du propriétaire, du scieur et de la commune forestière* », résume-t-il.

Planètes bien alignées

Sept ans après la fin de son mandat, Laurent Denormandie se veut optimiste. « *Le ministère de l'Agriculture a enfin mis le paquet sur le renouvellement forestier.* » Grâce au plan France Relance (en partie financé par l'Union européenne), l'État consacre 200 millions d'euros à la replantation de 45 000 ha de forêts attaquées par les scolytes ou mises à mal par les effets du réchauffement climatique. « *C'est une vraie première qui permettra de redonner du tonus aux massifs de l'Est de la France, de créer ou de pérenniser des emplois locaux, et de sécuriser, à terme, l'approvisionnement en bois* », se félicite le patron de Sylvabois. « *Avec la hausse annoncée de la demande en bois pour la construction bas carbone, la production d'énergie renouvelable et les besoins croissants de séquestrer du carbone, jamais les planètes n'auront été aussi bien alignées pour l'avenir de la forêt. France Bois Forêt porte un outil au service de tous les acteurs. Ensemble, on est plus fort. Ensemble, on va plus loin.* »

PAROLES DE VOS PRÉSIDENTS



Cyril Le Picard : conforter l'Interprofession dans son rôle de médiateur

2015 > 2018

Entre 2015 et 2018, Cyril Le Picard a conforté le paiement de la CVO, accueilli la section Pin maritime, sensibilisé les prescripteurs aux nouveaux usages du bois et plaidé pour un soutien public à la régénération des massifs.

La diplomatie, Cyril Le Picard connaît. À son arrivée à la présidence de France Bois Forêt (FBF), l'ancien président de l'Union des coopératives forestières doit faire preuve de diplomatie. En 2015, le règlement de la Contribution volontaire obligatoire (CVO) n'est pas encore un réflexe chez tous les adhérents de l'Interprofession. « *Mon premier objectif a été de faire accepter la CVO à tout le monde, reconnaît l'ex-président de France Biomasse Énergie. Cela m'a amené à beaucoup écouter et à engager de nombreux dialogues avec les membres et les syndicats où chacun défendait son bout de gras.* »

Une médiation de l'ONF

Tout aussi délicats sont les dossiers de l'élargissement de France Bois Forêt. Après moult discussions, l'Interprofession intègre, fin 2016, la section dédiée au Pin maritime, obligeant de *facto* les producteurs de cette essence à entrer dans le dispositif de la CVO. Difficile, ce rapprochement devra faire l'objet d'une médiation de Jean-Yves Caullet, alors président de l'Office national des forêts (ONF) pour aboutir.

Lobbying intense

Troisième priorité : faire reconnaître l'urgence d'un soutien public à la régénération des massifs tricolores. « *Nous avons dû nous livrer à un lobbying politique très intensif, notamment auprès du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, pourtant très pro-forêt* », rappelle Cyril Le Picard. Si le message est entendu, il mettra encore quelques années à produire ses effets.

Cibler les professionnels

Moins dissensuelle sera l'orientation de la nouvelle campagne de communication institutionnelle. « *En 2017, il s'agissait de faire connaître le bois et ses usages à un moment où il ne bénéficiait pas de l'engouement actuel* », se souvient Cyril Le Picard. Ce sera : « *Pour moi, c'est le bois.* » Cette première prise de parole de France Bois Forêt se déploie sur tous les supports : presse écrite, radio, télévision, Internet et réseaux sociaux. Ciblée sur les prescripteurs, elle entend rappeler que « *le bois est un matériau qui répond parfaitement aux attentes et enjeux du 21^e siècle, qu'ils soient économiques ou écologiques* ». »

« La forêt » de Notre-Dame

Trois ans de présidence ont aussi permis de forger une équipe d'administrateurs très engagés. « *Qu'ils soient producteurs d'emballages, scieurs ou propriétaires, ils sont tous animés d'une véritable passion au service du bois et de ceux qui le font vivre* », s'enthousiasme Cyril Le Picard.

Un esprit d'équipe qui profite à l'Interprofession et ses parties prenantes. « *Sans France Bois Forêt et ses administrateurs, jamais l'État n'aurait trouvé aussi rapidement des propriétaires, des scieurs et des transporteurs qui fourniront les 2 000 chênes grâce auxquels on rebâtira la charpente de Notre-Dame de Paris, sa future nouvelle "forêt".* »

Amorcer le virage de la modernité

Désormais reconnue comme un des piliers de la politique forestière nationale, FBF doit anticiper les aspirations à venir. « *Nous devons aider les membres de France Bois Forêt à amorcer le virage de la modernité. Montrer notamment que les métiers du bois répondent aux aspirations sociétales (la protection de la nature, la lutte contre le changement climatique) et aux besoins des professionnels, que ce soit pour produire de l'énergie ou des matériaux biosourcés pour le bâtiment. Montrer aussi que la forêt est intimement liée au changement climatique. Elle doit être régénérée pour en supporter les effets. Et mise en exploitation pour réduire nos émissions carbonées vers l'atmosphère.* »



Michel Druilhe : le climat, un sujet mobilisateur pour l'Interprofession

2018 > 2021

En réorientant les actions de communication sur le grand public et les parties prenantes, le président Druilhe a fait de la stratégie climatique française une thématique mobilisatrice pour les membres de l'Interprofession. Non sans succès.

« *Être président d'une Interprofession dont l'un des buts est de proposer des solutions au changement climatique est très valorisant.* » Michel Druilhe est cash. Élu, en 2018, à la présidence de France Bois Forêt, l'ancien scieur lorrain a mis toute son énergie pour faire de la forêt française la plus efficace des éponges à carbone de l'Hexagone. Une autre façon de resserrer les rangs : « *Il n'y avait pas forcément d'unité de vues sur les sujets fondamentaux, le climat en était une !* »

Rappeler les évidences

« *Il a fallu rappeler à nos parties prenantes quelques évidences : toutes les activités humaines génèrent*

des gaz à effet de serre (GES). Or la forêt absorbe et stocke du carbone. Et en utilisant la biomasse pour produire de l'énergie ou dans la construction, on évite de consommer des énergies fossiles et des matières premières dont l'extraction et la transformation sont aussi d'importantes sources d'émissions », rappelle l'ancien président de l'Interprofession. Problème : faute d'investissement pérenne, la forêt française peine à satisfaire tous les besoins. « *Avec l'arrêt du Fonds forestier national, en 1999, nous avons pris du retard pour la renouveler.* » Depuis une trentaine d'années, la part des jeunes arbres a chuté de 40 %. Et si le stock de bois a globalement progressé, la forêt a vieilli, diminuant ses capacités d'absorption et de production. « *La surface de la forêt française a doublé en 150 ans, mais moins du tiers est exploité régulièrement.* »

La coupe ne rabote pas la biodiversité

D'où l'idée de consacrer la moitié du budget annuel de France Bois Forêt à des opérations de communication ciblées. Au moment où la préservation de la biodiversité commence à devenir une préoccupation sociétale, il a fallu convaincre le grand public que la coupe du bois était un mécanisme essentiel d'une gestion durable de la forêt. « *Il fallait notamment montrer que ce qui se passe dans nos massifs n'a strictement rien à voir avec la déforestation de l'Amazonie brésilienne, imputable à l'agriculture industrielle et aux effets du réchauffement climatique.* »

Le message destiné aux professionnels était tout autre : « *Nous avons montré à tous les secteurs concernés (construction, énergie, emballages) les bienfaits économiques et environnementaux des usages du bois, comme source d'énergie renouvelable, comme matériau biosourcé. Nous avons aussi rappelé au gouvernement que le secteur du bois emploie 400 000 personnes, soit 12 % des effectifs de l'industrie française* », explique Michel Druilhe.

Consacrer l'argent du carbone à la forêt

En filigrane, l'Interprofession propose un deal à l'administration d'Édouard Philippe. Puisque la forêt a une vocation naturelle à absorber du carbone, mais qu'elle a besoin d'un coup de pouce financier, pourquoi ne pas consacrer une partie des revenus générés par la taxe carbone frappant les combustibles fossiles ou par la mise aux enchères des quotas d'émissions de GES (le système ETS) pour financer le renouvellement forestier ? « *L'idée était de consacrer 200 millions d'euros par an pendant dix ans. Ce que nous n'avons pas obtenu des pouvoirs publics.* » Il aura fallu attendre la publication, en septembre 2020, du plan de relance post-Covid pour que le gouvernement consacre une petite part (0,2 %) de France Relance au renouvellement forestier. Entre 2021 et 2022, le ministère de l'Agriculture allouera 200 millions d'euros à l'adaptation des forêts au changement climatique, à leur renouvellement « *pour protéger la biodiversité et répondre aux besoins de la société en produits de bois* ». Toujours mieux que rien.

Préparer la forêt française de demain au réchauffement climatique

France Bois Forêt soutient des programmes de R&D pour adapter la forêt au changement climatique. Sans oublier de renforcer la formation des propriétaires forestiers.

▼ « Mieux connaître ses produits pour mieux les commercialiser » : stage réalisé en Franche-Comté en septembre-octobre 2017. Animateur : Patrick Léchine, du CRPF Bourgogne-Franche-Comté.



Photo : Patrick Léchine/Bourgogne-Franche-Comté

Pour les forêts françaises, les voyants sont à l'orange ou au rouge, selon les indicateurs observés : dépérissement, augmentation du risque d'incendie, pertes de feuilles et d'aiguilles, ralentissement de la croissance des végétaux, stress hydrique. D'ores et déjà, 300 000 ha de massifs métropolitains sont mal en point, estime l'Office national des forêts (ONF). Angoissants, ces sujets ne sont pas une découverte pour les forestiers français. C'est en 2008 qu'a été créé le Réseau mixte technologique (RMT) AForce. Financé par France Bois Forêt et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ce réseau fait travailler de concert chercheurs et experts de la recherche et du développement¹ pour favoriser la réalisation de travaux collaboratifs afin d'adapter les forêts au changement climatique et accélérer le transfert des connaissances vers les agents sur le terrain.

Trois forêts tests

Le RMT a notamment initié une étude prospective sur l'adaptation des forêts au changement climatique, intégrée au projet Life Artisan (Accroître la résilience des territoires au changement climatique par l'incitation aux solutions d'adaptation fondées sur la nature). « *Dans ce cadre, nous allons dans trois forêts distinctes, à Chantilly, dans l'Oise ; en montagne, à Saint-Dié-des-Vosges ; et en secteur méditerranéen, dans l'Ardeche. Objectif : observer comment les itinéraires sont intégrés et modifiés par les usagers de la forêt au sens large...* », détaille Éric Sevrin, directeur à l'Institut pour le développement forestier (IDF) et coordinateur du réseau.

Fort heureusement, tous les travaux ne produiront pas des résultats que dans plusieurs décennies. Publié en juin 2021, le Guide de gestion des crises sanitaires des forêts actualise, sur support papier

**POUR EN
SAVOIR PLUS :**
• reseau-aforce.fr
• climessences.fr

¹ AgroParisTech, chambres régionales et départementales de l'agriculture, Centre national de la propriété forestière, Ecofor, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, Institut européen de la forêt cultivée, Experts forestiers de France, École forestière de Meymac, Météo France, Institut national de l'information géographique et forestière, Groupe Coopération forestière, Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles, Office national des forêts, Société forestière, Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement.



► Forêt diversifiée sur plateau calcaire, à Perrogney-les-Fontaines, en Haute-Marne.

et en version électronique, l'édition de 2010. Elle comporte l'essentiel des connaissances portant sur les nouvelles menaces pesant sur la forêt : scolyte, charrose du frêne, nématode du pin.

Préparer les peuplements

Développé en partenariat avec l'ONF dans le cadre du RMT Aforce, Clim-Essences permet, sur une parcelle donnée, et selon un scénario climatologique choisi par l'internaute, d'identifier les variétés d'arbres les plus adaptées à l'évolution climatique. Il abrite aussi une base de données écologiques, climatiques, sylvicoles, pédologiques portant sur 150 espèces d'arbres.

Complémentaire du précédent, le programme Trec (Transfert raisonné en espèces introduites) guide les pépiniéristes souhaitant cultiver des plants issus d'espèces mal connues. « *Il s'agit d'observer dans d'autres pays européens ou du bassin méditerranéen, voire sur d'autres continents (en Chine, NDRL), les différentes façons de produire les plants, les conditions requises pour faire germer des graines, etc.* », précise Olivier Picard,

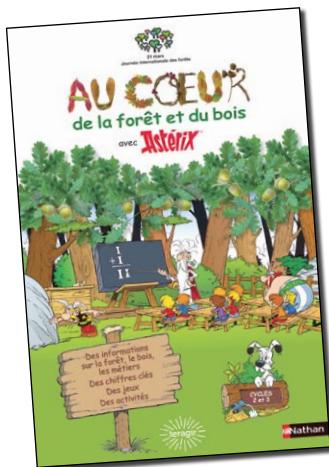
ancien coordinateur du RMT, et de déterminer des voies d'approvisionnement fiables. Dans la même veine, le projet Esperense entend identifier les essences de substitution aux essences considérées comme vulnérables et évaluer leur comportement en terre. Indispensable avant d'engager les prochains repeuplements.

Formation à la bonne gestion

Crées il y a plus de trente ans, les formations Fogefor apportent aux propriétaires forestiers privés les compétences nécessaires à une gestion optimisée de leur patrimoine. Les financements alloués par France Bois Forêt depuis 2009 ont permis d'augmenter sensiblement le nombre de stages dispensés. Animées par des spécialistes de nos organisations professionnelles départementales, régionales ou nationales, ces modules Fogefor abordent les techniques sylvicoles, l'écologie, la fiscalité, la réglementation, les implications environnementales, sans oublier les questions de chasse. Cela avec un certain succès. En trois décennies, plus de 20000 propriétaires ont ainsi accru des compétences indispensables pour relever les défis à venir.

JIF : faire comprendre la multifonctionnalité de la forêt, une mission essentielle

► Des sorties pédagogiques pour mieux appréhender la multifonctionnalité de la forêt.



Photos et doc. : Teragir

Toujours soutenue depuis les premiers jours par France Bois Forêt, organisée par l'association Teragir, la Journée internationale des forêts (JIF) invite à découvrir les différentes facettes de la gestion forestière à de nombreux publics.

Promouvoir la connaissance de la forêt sous une ou plusieurs de ses trois fonctions environnementales, économiques et sociales, c'est la raison d'être de la Journée internationale des forêts, désormais incontournable rendez-vous annuel lancé par l'ONU en 2011. Coordonné en France par l'association Teragir, l'événement rassemble autour de cette mission cruciale tous les animateurs du territoire : collectivités, associations, professionnels de la filière forêt-bois, établissements publics, entreprises, particuliers...

▲ Livrets pédagogiques mis à disposition des élèves.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- agriculture.gouv.fr
- journée-internationale-des-forets.fr
- teragir.org

le second volet, pédagogique, « La forêt s'invite à l'école », est exclusivement dédié au public scolaire et périscolaire. Là, de la rentrée aux vacances d'été, des centaines de classes rivalisent d'ingéniosité pour concevoir et organiser un parcours expliquant les bases d'une gestion durable et de la multifonctionnalité des forêts.

Illustration de ce succès, ce sont 272 projets pédagogiques représentant plus de 18400 élèves de la maternelle à la terminale qui ont été recensés par Teragir en 2021. Un jeune public motivé qui a travaillé, tout au long de l'année scolaire ou juste une partie de celle-ci, et contribué à la reconnaissance du rôle essentiel de la forêt, de l'arbre et du bois dans le développement durable. Au fil de cette aventure, les intervenants en herbe auront pu bénéficier gratuitement de livrets pédagogiques, de plants d'arbres offerts par les pépiniéristes et d'interventions de forestiers comme supports d'enseignement.

Un grand rendez-vous donné à tous

Ce programme éducatif et de sensibilisation est ouvert à tous et comprend deux volets. L'un, événementiel, donne rendez-vous au grand public pour de nombreuses sorties sur le terrain, expositions, conférences... toute la semaine autour du 21 mars. Et les plus jeunes ne sont pas oubliés puisque

Sauver une vie en forêt : c'est possible, voici comment !

Photo : Alexandre Roger/leBimsa



▲ 20 000 points de rencontre en forêt identifiés facilitent aujourd'hui la présence rapide des secours.

La filière forêt-bois française a réduit le délai d'intervention des secours en cas d'accident sur des chantiers forestiers ou autres ! Le programme piloté par la Fédération nationale entrepreneurs des territoires en collaboration avec la FNB¹, l'ONF², FNCOFOR³, l'UCFF⁴ et l'IGN⁵ et financé par France Bois Forêt compte aujourd'hui 20 000 points de rencontre des secours en forêt (PRSF) clairement identifiables par tous, en attendant que leur nombre augmente y compris dans les zones encore non couvertes. En effet, efficacité oblige, les PRSF pré-identifiés doivent répondre obligatoirement à quatre critères : une couverture téléphonique vérifiée qui s'améliore de jour en jour ; un emplacement unique et identifiable ; l'accessibilité des véhicules de secours standard ; une densité adaptée.

PRSF : un site dédié et une application mobile

Ces PRSF sont disponibles sur le site geoportail.gouv.fr. Tout le monde y a accès.

Les PRSF enrichissent la base de données générale que l'IGN maintient à jour et qu'elle partage avec les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Clou du programme : l'application mobile⁶ développée pour les professionnels et les marcheurs, en libre accès et gratuite, facile d'utilisation et légère pour fonctionner même dans des zones où le réseau passe mal. Elle propose deux entrées possibles : un mode préparation de la sortie en forêt avec identification du point le plus proche, ou un mode réaction avec connexion de l'application aux données GPS, indication du point le plus proche et appel des numéros des services de secours (112 et 18).

L'application téléphonique IGN « Espace collaboratif », renseignée par des professionnels identifiés, propose, elle, des points « collaboratifs » ensuite filtrés par le comité de pilotage avant que l'IGN les intègre à sa base de données. Objectif : améliorer toujours davantage le maillage des forêts publiques ou privées en créant de nouveaux points de rencontre !

Afin de sécuriser les intervenants en forêt, un standard national des Points de rencontre des secours en forêt (PRSF) et des outils numériques pour leur utilisation par tous réduisent désormais les délais d'intervention si précieux.

Doc. : FNEDT



▲ L'application téléphonique « Point secours en forêt », accessible à tous, offre deux entrées possibles : l'une pour préparer sa sortie en forêt, l'autre pour réagir en cas d'accident.

¹ Fédération nationale du bois.

² Office nationale des forêts.

³ Fédération nationale des communes forestières de France.

⁴ Union de la coopération forestière française.

⁵ Institut national de l'information géographique et forestière.

⁶ L'application s'appelle : « Point de rencontre des secours en forêt » sur GooglePlay et « Point secours en forêt » sur l'AppStore.

Pin maritime : un programme d'actions adapté



Photo : AdobeStock

Le 7 décembre 2016, était signé un protocole d'accord pour la création d'une section spécialisée « pin maritime » au sein de France Bois Forêt. Une avancée importante pour l'Interprofession !

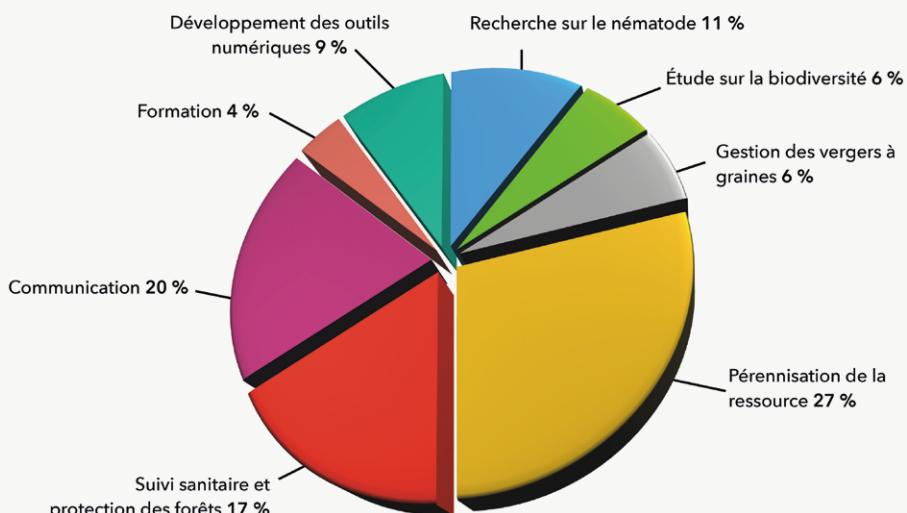
Ne manquez pas *La Lettre B* n° 43 spécial pin maritime à paraître le second semestre 2022.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- 1 « Variétés spécialisées de pin maritime : vers un possible développement », *La Lettre B* n° 40
- 2 « Pin maritime : l'extraction des petites souches au service d'un reboisement équilibré », *La Lettre B* n° 39



Répartition thématique des 91 programmes de la Section spécialisée pin maritime financés de 2017 à 2022 (budget = 2 118 k€)



La filière de production du pin maritime présente des caractéristiques qui lui sont propres : sylviculture de précision, monospécifique, cycles courts, sélection génétique, activité de pépinière, mécanisation, systèmes de protection DFCI¹, risques climatiques et surveillance phytosanitaire. La prise en compte de ces spécificités et la volonté de France Bois Forêt de prendre toute sa part à la dynamique nouvelle de la filière forêt-bois au niveau national ont alors créé les conditions nécessaires à la naissance d'une section spécialisée à compétence nationale

dédicée à la sylviculture du pin maritime. Objectif : favoriser les synergies au service de la promotion des usages du bois et de la mobilisation durable de la ressource forestière.

Depuis sa création, la Section spécialisée pin maritime déploie de nombreuses actions. Près de 100 programmes ont d'ores et déjà été financés dans divers domaines comme la recherche contre le nématode, la surveillance phytosanitaire, l'observatoire global de la sylviculture Foretdata, la formation et la communication.

¹ Défense des forêts contre les incendies en Aquitaine.

Bois de France : un engagement pour l'avenir et la pérennité de la filière

Photo : Anna Ader



Le label Bois de France garantit l'origine de la matière première à base de bois dans les produits finis ainsi que le lieu de fabrication, d'assemblage et de commercialisation de ces produits.

L'un des enseignements de la pandémie de Covid-19 est l'impérieuse nécessité de relocaliser les pans vitaux de notre économie. À commencer par la production du matériau bois, qu'il soit destiné à la construction, à l'emballage ou à la génération d'énergie. Lancé en janvier 2020, le label Bois de France répondait déjà à cette demande. Il valorise les bois ou les produits transformés majoritairement issus de forêts françaises gérées durablement.

Imaginé par des professionnels, le label a été développé par les équipes de la Fédération nationale du bois. Objectif : en faire un outil de promotion pour l'ensemble de la filière forêt-bois française. De ce travail collectif est né le premier référentiel, validé en juin 2020.

Valoriser le circuit court

Adapté à toutes les entreprises de la filière forêt-bois, il favorise la constitution rapide d'une offre large, diversifiée et disponible sur l'ensemble des produits bois. D'ores et déjà, 113 transformateurs, promoteurs, maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux

d'études et négociants ont opté pour le label à cocarde tricolore.

En mettant en valeur les bois de l'Hexagone, Bois de France amène les acheteurs adeptes du circuit court à se tourner vers le bois métropolitain. Raison pour laquelle l'association éponyme, en charge de la gestion du label, a publié le Guide pour un usage responsable du matériau bois dans la construction publique à commander gratuitement auprès de Bois de France. L'ambition de ses auteurs est d'aider les maîtres d'ouvrage à intégrer engagements et exigences liés aux critères de la RE 2020 à leurs marchés.

« Pour rédiger ce guide, nous nous sommes appuyés sur l'analyse du cycle de vie dynamique des produits, explique Jérôme Martinez, responsable du label Bois de France. Ce calcul scientifique, reconnu juridiquement, permet de s'inscrire pleinement dans le Code des marchés publics. Le choix de cette méthode favorise, sans le dire, les produits français et notamment ceux labelisés Bois de France car ils ont un bilan carbone meilleur que celui des produits provenant de l'étranger. »

► Lancé en janvier 2020 à l'initiative de professionnels de la Fédération nationale du bois, le label Bois de France offre l'assurance d'un bois produit et transformé en France.

INDISPENSABLE pour tous les opérateurs : fournisseurs de bois, transformateurs, négoce, prescripteurs, donneurs d'ordre et une information vers le grand public.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- fnbois.com
- bois-de-france.org

Prix national de la construction bois : inestimable outil de promotion

Au fil des ans, le PNBC a contribué à convaincre les professionnels de la construction et les maîtres d'ouvrage de la légitimité du matériau bois, renforçant ainsi l'émergence de l'architecture bois en France.

► Les lauréats 2021 de la 10^e édition du Prix national de la construction bois.

Téléchargez gratuitement l'ouvrage de la 10^e édition du Prix national de la construction bois sur prixnational-boisconstruction.org



POUR EN SAVOIR PLUS :

- prixnational-boisconstruction.org
- panoramabois.fr



Photo : PNBC

Voilà une décennie – déjà ! – que, cofinancé par France Bois Forêt, le Codifab¹ et le VIA², le Prix national de la construction bois (PNBC) met en lumière le matériau bois à travers des réalisations de bâtiments. Les candidats, issus des résultats des concours régionaux organisés par le réseau Fibois viennent de tout le territoire.

Plus de 5 000 projets en 10 ans

Année après année, par le nombre – plus de 5 000 en 10 ans ! – et la diversité des projets proposés et primés, le bois apparaît désormais comme le biomatériau contemporain de la construction et de la rénovation, et cela toutes catégories confondues : équipement, tertiaire, logement collectif, maison individuelle, aménagement intérieur et extérieur. Chacune des réalisations sélectionnées témoigne de la modernité du matériau et de ses nombreux usages dans l'art de bâtir. Dans l'esprit des architectes, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, des bâti-

seurs et des entreprises du bois, ce matériau bas carbone est plus que jamais synonyme de qualité architecturale, d'insertion paysagère, de protection de l'environnement, de haute performance énergétique, de création et d'innovation, de performance technique, de confort et de bien-être.

L'an passé, les membres du jury ont dû départager 83 opérations présélectionnées en régions, à partir de 646 projets, soit 10 % de plus qu'en 2019 ! De bon augure pour les prochaines éditions.

Par ailleurs, plus de 5 000 projets essentiellement issus du PNBC sont consultables en ligne avec leur fiche technique détaillée sur le site panoramabois.fr, une formidable base de retours d'expériences sur les multiples aspects de l'usage du bois dans la construction. Ces réalisations ont été largement présentées par les médias professionnels et grand public. Elles font également l'objet de parutions chaque année dans les numéros hors-série de *La Lettre B*.

¹ Codifab : Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.
² VIA : Valorisation de l'innovation dans l'ameublement.

Les emballages du futur existent déjà, ils sont en bois !

Incontestablement, le sixième continent n'est pas composé d'emballages bois.



L'emballage bois est un atout pour la planète ! Issu de forêts gérées durablement, le bois utilisé pour sa fabrication permet la replantation et le renouvellement des forêts, avec tous les bénéfices environnementaux associés : une meilleure captation de CO₂ et la diffusion d'oxygène via les jeunes arbres.



www.pole-emballage-bois.com

 Avec le soutien de :  

Doc. : Pôle emballage bois

Sécuriser le transport, garantir l'intégrité et la fraîcheur du produit, servir de support d'information et d'outil de marketing, l'emballage est un rouage indispensable au commerce. Longtemps, les emballages bois ont été confinés à certains usages industriels. Ses détracteurs doutaient par exemple de sa capacité à préserver les produits frais. Or des études très poussées, menées durant la dernière décennie à l'initiative du consortium Emabois, ont démontré l'aptitude du matériau bois au contact alimentaire. Scientifiquement établie, cette reconnaissance a contribué à dynamiser la demande. En témoigne une étude du cabinet Galileo qui rappelait en 2019 que les entreprises du Pôle emballage bois ont mis sur le marché des millions de cagettes, d'emballages légers, de palettes, de caisses et de bourriches. Le tout pour un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard d'euros. Un chiffre en progression moyenne de 2,6 % par an depuis 2015.

De nombreux atouts

Les 860 fabricants d'emballages bois emploient 17 400 salariés dans toute la France. Pour assurer cette production, l'industrie consomme 513 000 m³ de grumes (pour les emballages légers), 1,8 Mm³ de sciages, soit près de 25 % de la production française de sciages, et 175 000 m³ issus de produits bois déjà transformés (dés moulés, contreplaqués, OSB...). Répondant à la plupart des besoins de l'industrie manufacturière, de l'agroalimentaire ou du bâtiment, les emballages bois ont de nombreux atouts : matériau issu d'une ressource renouvelable gérée durablement, procédés de fabrication de haute technicité, sobres en énergie, avec, à la clé, une solution recyclable, réutilisable et réparable. De plus, 90 % d'entre eux sont vendus en France à moins de 300 km de leur lieu de production et s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire.

Matériaux biosourcés, renouvelable, protecteur, bas carbone, adaptable, sain, réutilisable, le bois nous emballera de plus en plus.



Le bois et l'industrie agroalimentaire
 Un ouvrage collectif de référence pour en savoir plus sur le bois dans le secteur agroalimentaire. Cet ouvrage rapproche plusieurs univers : celui des industriels, des universitaires et des scientifiques au service des consommateurs.
Bois et industries agroalimentaires, 188 pages, 35 euros, éditions Lavoisier

Le Pôle emballage bois regroupe au sein de France Bois Forêt les trois organisations professionnelles représentatives de cette activité (Seila, Siel et Sypal).



PÔLE EMBALLAGE BOIS
Votre avenir passe par le

Veille économique mutualisée filière forêt-bois : des données au service des marchés

Afin de soutenir l'activité économique, commerciale et industrielle des professionnels du bois et de la forêt, deux outils ont été développés par l'Interprofession nationale : l'Observatoire économique et la Veille économique mutualisée.

Difficile de s'aventurer sur un marché sans en connaître les fondamentaux. Partant de ce constat, France Bois Forêt a développé un observatoire économique à destination des membres de la filière. Mis en ligne depuis 2009, il délivre aux professionnels les informations statistiques conjoncturelles récentes pour agir sur les marchés, anticiper les tendances et contribuer au développement de toutes les activités économiques des branches de la filière. À des rythmes adaptés à chaque thématique, l'Observatoire économique publie des mercuriales de prix et des statistiques des volumes de bois vendus. Grâce aux données collectées par le Réseau d'observation de la forêt privée (Resofop), l'Observatoire publie, chaque année, une étude sur les motivations et les comportements économiques des propriétaires forestiers. Et ce n'est pas tout : régulièrement, les internautes peuvent aussi télécharger des notes sur l'état des marchés mondiaux des

sciages et produits rabotés, ainsi que des infolettres sur les marchés internationaux du bois. Sans oublier l'indicateur des prix du bois en forêt privée publié annuellement et résultat d'un travail collaboratif entre la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, l'ASFFOR¹ et les Experts Forestiers de France.

Baromètres de conjoncture

Chaque trimestre, l'Observatoire livre son baromètre de conjoncture de la première et de la deuxième transformation du bois sans oublier l'Enquête nationale de la construction bois réalisée tous les deux ans en partenariat avec le Codifab² et Fibois France. Ce dispositif efficace a été complété, en 2019, par la Veille économique mutualisée de la filière forêt-bois (VEM F-B), fruits d'un travail collectif entre France Bois Forêt, le Codifab et France Bois Industries Entreprises avec les quatre ministères concernés³. « Aucune filière ne s'est jamais dotée d'un

POUR EN SAVOIR PLUS :

- observatoire. franceboisforêt.com
- vem-fb.fr



outil de ce type », confirmait, dans nos colonnes, Éric Toppan, coordinateur de l'Observatoire économique de France Bois Forêt et de l'outil VEM. Son objectif ? En finir avec l'hétérogénéité des sources de données en réunissant l'ensemble des indicateurs économiques de la filière forêt-bois sur une seule plateforme informatique. Lesdits indicateurs étant harmonisés selon une nomenclature cohérente avec celles des statistiques publiques et des activités.

La carte d'identité des 56 branches de la filière

Concrètement, les 56 branches de la filière sont renseignées en ligne et en colonne, d'où des croisements d'indicateurs délivrant des informations essentielles. Il en découle une meilleure visibilité du secteur

et anticipation des marchés – « savoir où se crée la valeur ajoutée » –, et des leviers sur lesquels agir pour créer de la richesse et développer des emplois. Autre avantage : améliorer les informations sur certains produits, tels ceux renseignés de manière trop abrégée ou sommaire dans les données des douanes.

Réservée aux organisations professionnelles, via un accès dédié sur le site VEM F-B, la Veille économique mutualisée ouvre à tous les publics la nomenclature de la filière, une vue synthétique de ses données clés, son actualité économique, ainsi que plusieurs types de tableaux de bord qui délivrent des chiffres clés à chacun de ses niveaux. Pensé sur un mode interactif, le site propose une sélection d'une branche de la filière et met en exergue toutes les interactions avec les autres branches.

¹ Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers.

² Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

³ Agriculture, Industrie, Logement et Écologie.

La forêt et le bois à l'écran de saisons en saisons

En partenariat avec France Télévisions, France Bois Forêt place la forêt et le bois au cœur de l'habitat des Français.



Doc. : Agence Keep Design

Depuis 2018, trois phases successives de communication audiovisuelle menées par l'Interprofession nationale France Bois Forêt ont renforcé l'image de la forêt et du bois auprès du grand public.

1^{re} phase (2018)

France Bois Forêt parraine des émissions de référence dans l'univers de l'habitat – *La Maison France 5* – et du jardin – *Silence, ça pousse !* – et diffuse des spots génériques sur la forêt et le bois :

- ⇒ **1 210 spots TV** de 30 secondes (France Télévisions)
- ⇒ **230 spots radio** de 20 secondes (RTL, RMC, France bleue et Europe 1)
- ⇒ Salles de cinéma :
- 3 millions** de spectateurs touchés

2^{re} phase (2019)

France Bois Forêt s'engage dans le contenu éditorial à travers la production de séquences intégrées aux émissions :

- ⇒ **15 rubriques** *La Maison France 5* (8 minutes)
- ⇒ **32 rubriques** *Silence, ça pousse !* (8 minutes)
- ⇒ **2 émissions spéciales** *La Maison France 5*

3^{re} phase (2020-2021)

Lancement du programme court *Laisse entrer la nature*, diffusé sur les chaînes du groupe France Télévisions – France 2, France 3, France 5 :

- ⇒ **+ de 140 minutes de vidéo**
- ⇒ **40 programmes originaux**
- (1^{re} saison : janvier à mars 2020, **156 diffusions**)
- ⇒ **70 programmes, 30 originaux**
- (2^e saison : décembre 2020 à avril 2021, **270 diffusions**)

Une étude menée par l'institut Séquence marketing a permis de mesurer la couverture et l'impact exceptionnels de ces actions sur le public :

- ⇒ **82 %** sont rassurés sur l'exploitation durable et responsable de la forêt française.

⇒ **82 %** sont incités à utiliser le bois pour réaliser des projets similaires, authentiques et réalistes.

- ⇒ **39,6 millions** de personnes ont vu au moins un programme court (au terme de la 2^e saison de diffusion).

L'Aventure VIVRE EN BOIS continue et l'ensemble de ces programmes est disponible sur franceboisforet.fr et sur FBF TV.

Bois et patrimoine : l'indispensable soutien de votre Fondation

Photo : C. Thieux



▲ Ferme de la Forêt, à Courtes (01), l'un des sept projets lauréats 2020 sélectionnés par le comité exécutif de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine.

C'est pour soutenir des projets qui mettent en valeur l'usage du bois français et les savoir-faire en restauration et ainsi contribuer à la préservation de notre patrimoine bâti qu'a été créée la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine*, sous l'égide de la Fondation de France.

Plus précisément et selon Michel Druilhe, président de France Bois Forêt lors de la création de la fondation (mandature 2018-2021), « *les constructions à base de matériau bois font la richesse de nos territoires. Parfois ignorées, oubliées, leur restauration peut nécessiter une aide financière et un accompagnement bienveillant et professionnel des opérateurs de la filière. Notre objectif est de mettre en lumière le bois et les savoir-faire qui le mettent en œuvre* ». Ainsi, depuis 2019, la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine* multiplie les actions bien au-delà de la reconstruction de Notre-Dame de Paris : l'appel annuel à projets de la 3^e édition est ouvert pour 2022 (envoi des dossiers jusqu'au 30 septembre 2022) pour aider les chantiers de restaura-

ration (déjà 14 lauréats en 2020 et 2021). Autre initiative pour une même raison d'être, le concours Forêt, Bois et Patrimoine, co-organisé avec le magazine *Atrium, patrimoine et restauration* en partenariat avec les organisations professionnelles et associatives du secteur du patrimoine bâti, ouvrira sa 3^e édition en octobre 2022 pour récompenser des réalisations remarquables en bois français, aussi bien dans le patrimoine monumental que de proximité, élément essentiel de notre environnement culturel et social. Il s'agit là aussi de valoriser la ressource forestière française gérée durablement dans des projets de restauration du patrimoine bâti accessible au public et répondant à des critères architecturaux, sociaux, environnementaux et économiques garantissant leur pérennité patrimoniale et leur qualité d'usage. Outre les aides financières octroyées, cet engagement de la filière permet de mettre en avant la matière et les savoir-faire indispensables à la sauvegarde du patrimoine bois dans nos territoires.

La restitution de la cathédrale Notre-Dame de Paris a suscité la mobilisation des membres de France Bois Forêt (voir pp. 22, 23 et 32) et renforcé la prise de conscience du défi immense que constitue, partout sur le territoire, la restauration du patrimoine bâti.



Appel à projets 2022 de la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine*
Comment faire une demande de financement pour votre projet de restauration



Les résultats du concours 2021 Forêt, Bois et Patrimoine

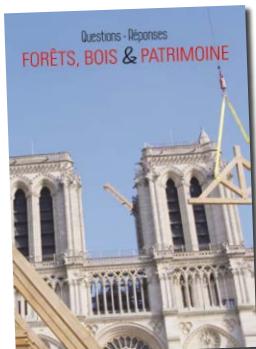


Notre-Dame de Paris : une chaîne de solidarité

► Levage de la charpente en chêne de Notre-Dame de Paris lors des Journées européennes du patrimoine 2020.

Les opérateurs de la filière forêt-bois française se sont immédiatement portés volontaires pour rendre possible la reconstruction à l'identique de « la forêt », célèbre charpente de Notre-Dame de Paris.

Pour en savoir plus sur la forêt, le bois et le patrimoine



POUR EN SAVOIR PLUS

- rebatirnotredamedeparis.fr
- franceboisforet.fr



Photos : Plan Rapproché/FBF

Le 16 avril 2019, lendemain de l'incendie de « la forêt » de Notre-Dame de Paris, Michel Druilhe, président de l'Interprofession nationale de la forêt et du bois de 2018 à 2021, déclarait : « *Notre filière s'organise d'ores et déjà pour fournir dans les meilleurs délais les ressources disponibles en chêne français issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Il n'y a aucun doute sur le fait que la forêt dispose des ressources et qualités nécessaires. Il est de notre devoir de rebâtir Notre-Dame de Paris et d'en assurer la pérennité à travers les âges.* » Et l'élan de générosité qui a suivi cette déclaration a été impressionnant : propriétaires privés et publics ont décidé d'offrir les arbres pour la reconstruction de la charpente, et les scieurs de les façonnner gracieusement.

Mobilisation générale

Dès le départ, la filière forêt-bois a soutenu le projet de restauration à l'identique –

qui a été finalement retenu –, alors que certains architectes proposaient des solutions « futuristes », mettant en œuvre une charpente métallique ou encore une toiture en verre. La réalisation de la flèche de Viollet-le-Duc et de ses travées adjacentes nécessite environ 1000 chênes pour un volume total de 2500 m³ et constitue la première phase du chantier. La charpente du chœur et de la nef, deuxième phase du chantier, représente, elle, environ 1000 chênes et 1 500 m³. Pour la première phase, les arbres offerts sont issus pour moitié des forêts publiques – domaniales et communales –, l'autre moitié vient des forêts privées. La sélection et la récolte de ces arbres ont eu lieu de janvier à mars 2021. Les opérations de sciage ont débuté en septembre 2021 et se sont poursuivies jusqu'en juin 2022. En décembre 2021, à la scierie des Géants à Craon, en Mayenne, le sciage des huit grumes de



taille exceptionnelle a initié la première étape de la restauration. Ces huit chênes serviront à la reconstruction du tabouret de la flèche et formeront les poutres sur lesquelles elle prendra appui. Livrés aux charpentiers courant 2022, les sciages seront assemblés à blanc en atelier avant d'être montés en 2023 sur le chantier. Ce défi collectif, réunissant plusieurs intervenants (propriétaires, gestionnaires, transformateurs...), est l'occasion de démontrer le savoir-faire français en matière de sylviculture et de transformation des bois. Mais il illustre aussi la cohésion de la filière et sa capacité à se mobiliser pour des actions de grande envergure. La réouverture de la cathédrale, événement à la résonnance mondiale, est prévue en 2024, année de livraison d'autres réalisations emblématiques destinées cette fois au rendez-vous international des Jeux olympiques et paralympiques de Paris :

le Village des athlètes, le Centre aquatique olympique, l'Arena de la porte de la Chapelle, le Grand Palais éphémère... De formidables vitrines, elles aussi, du savoir-faire de la filière bois-construction. ◆

SAUVEGARDER TOUT LE PATRIMOINE

Le groupe de coordination nationale « France Bois Notre-Dame de Paris », mis en place en avril 2019 par France Bois Forêt, a participé à de nombreuses séances de travail avec les architectes en chef des monuments historiques et l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale. Et les actions entreprises pour restaurer Notre-Dame ont conduit la filière à aller encore plus loin : en novembre 2019, l'Interprofession nationale a créé la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine* (voir p. 21) sous l'égide de la Fondation de France, afin de soutenir des projets qui mettent en valeur l'usage du bois français et les savoir-faire en restauration.

Le bois en forme olympique pour Paris 2024

► Centre aquatique olympique à Saint-Denis. Architectes : VenhoevenCS et Ateliers 2/3/4/.



Doc. : Prolog

Avec le programme France Bois 2024, la filière forêt-bois se mobilise pour favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois français dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024.

POUR EN SAVOIR PLUS
• francebois2024.com

Village des athlètes, Centre aquatique olympique, Arena de la porte de la Chapelle, Grand Palais éphémère... Autant d'équipements dans lesquels le bois sera bien présent et qui accueilleront les participants, les épreuves et le public des JOP 2024. Pour la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques), la neutralité carbone et l'excellence environnementale étaient les principaux critères retenus pour ces infrastructures qui, par ailleurs, devaient être construites rapidement et reconvertis aussitôt après les Jeux. Si le matériau bois s'est imposé d'office, il a fallu concevoir une véritable stratégie et fédérer toute la filière pour que ce projet ambitieux devienne réalité, stratégie définie et mise en œuvre à travers le programme France Bois 2024 financé par France Bois Forêt et le Codifab.

PROMOUVOIR LE BOIS FRANÇAIS

France Bois 2024 a plusieurs missions : accompagner la filière par l'organisation d'événements ; accompagner la Solideo et les maîtres d'ouvrage publics et privés des JO dans l'élaboration du contenu bois de leurs projets au travers d'analyses techniques, des recommandations et de partages d'informations ; accélérer l'innovation et la qualité des solutions bois ; partager les besoins en emploi et formation et associer les acteurs de la formation pour répondre à la demande.

Les échanges avec les maîtres d'ouvrage se poursuivent, et les équipes de France Bois 2024 continuent leur travail afin de mettre en avant le bois dans tous les aménagements, le mobilier, les réalisations temporaires, et de mobiliser les entreprises de la filière qui interviendront sur les chantiers. L'objectif étant d'intégrer **50 000 m³ de bois en tout et 50 % de bois français**.



◀ Grand Palais éphémère.
Projet : Wilmette & Associés.

▼ Village des athlètes, lot E.

DÉMARCHE PILOTE DE TRAÇABILITÉ

Le maître d'ouvrage était intransigeant quant à la traçabilité des bois mis en œuvre – 100 % d'entre eux devaient provenir de forêts gérées durablement (PEFC et/ou FSC, quelle que soit leur provenance). Avec le label Bois de France pour les bois d'origine française et transformés en France, les entreprises se retrouvaient donc face à trois systèmes qu'il fallait additionner. La démarche devenait compliquée et coûteuse, ce qui aurait pu pénaliser les produits bois par rapport à d'autres matériaux. La solution ? Mettre en place un outil avec un seul audit pour alléger les coûts et raccourcir les délais. C'est chose faite avec France Bois Traçabilité qui conjugue les deux démarches gestion durable et le label origine et transformation en France. Un outil que France Bois 2024 pourra laisser en héritage à la filière. ◆

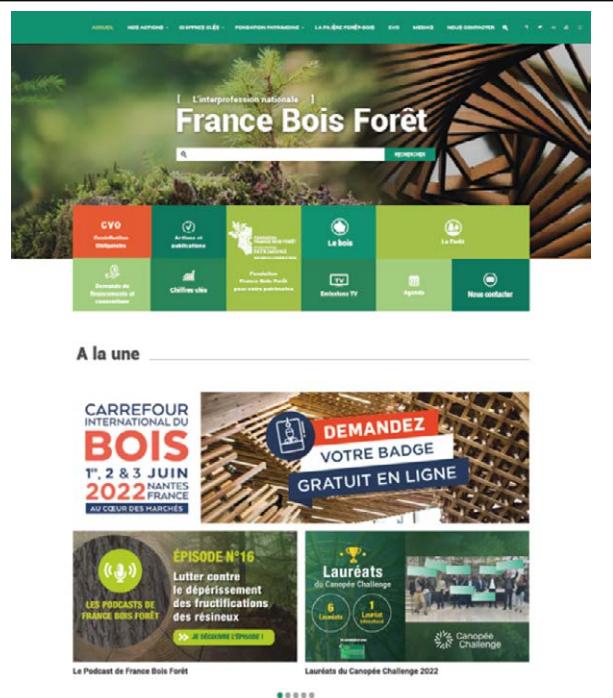


LES MÉDIAS DE FRANCE BOIS FORêt

Nouveau site Internet : objectif adaptabilité

Avec la mise en ligne, le 13 décembre 2021, de son nouveau site Internet, l'Interprofession nationale France Bois Forêt facilite l'accès à l'information sur la forêt et le bois. Alors que 80 % des utilisateurs consultent aujourd'hui Internet depuis leur smartphone, il est essentiel de leur offrir une utilisation optimale, quel que soit le terminal de consultation. Avec la nouvelle version du site *francebois-forêt.fr*, ergonomie et design sont au rendez-vous à travers une version « responsive » fluide et facile d'accès. Les publications s'enchaînent et les informations plus nombreuses sur les rubriques importantes sont mises à jour dans les plus brefs délais afin de garantir leur actualité. Une newsletter, entièrement repensée, permet d'assurer la diffusion vers les abonnés.

franceboisforêt.fr



Réseaux sociaux et digital : une présence quotidienne

France Bois Forêt est quotidiennement présente sur cinq plateformes différentes : **YouTube**, **Facebook**, **Instagram**, **Twitter** et **LinkedIn**. Elle valorise ainsi les programmes, suit et relaie les actualités de ses membres en fonction des cibles concernées en délivrant des messages adaptés au style de chaque réseau.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS YOUTUBE

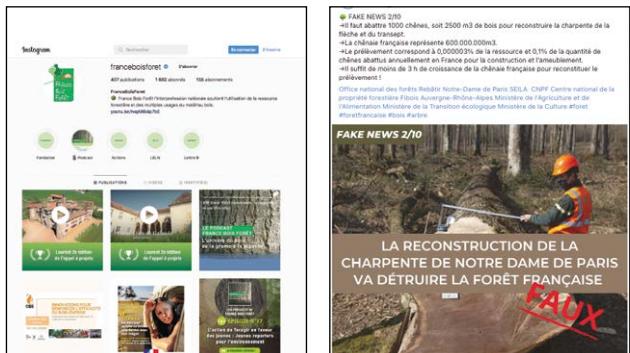


Sur YouTube, la chaîne France Bois Forêt présente les vidéos des séquences *Laisse entrer la nature* et *Silence, ça pousse !* dédiées à la forêt et au bois, les lauréats de l'édition 2020 et 2021 de l'appel à projets de la *Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine*, les vidéos de suivi de la récolte des chênes pour Notre-Dame de Paris...





Sur Instagram et Facebook, France Bois Forêt s'adresse en priorité au grand public. Elle publie au quotidien une information pédagogique sur des sujets sociétaux : la forêt, les métiers, les partenariats : Journée internationale des forêts, Jeunes Reporters pour l'Environnement, JO 2024, Notre-Dame de Paris, les actions de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine, les articles de *La Lettre B*, les vidéos de *Laisse entrer la nature*, de *Silence, ça pousse !*, *La Maison France 5*... Cette information est essentielle à la filière forêt-bois afin de déconstruire des idées reçues sur l'exploitation forestière. Une demande de certification réussie sur Facebook et sur Instagram nous permet de gagner en crédibilité et, surtout, de pouvoir insérer des liens dans les stories.



Sur LinkedIn et Twitter, France Bois Forêt s'adresse en priorité aux professionnels. Elle leur délivre au quotidien l'actualité de la filière, relaie les publications de ses membres, fait de la veille sur les sujets polémiques, afin d'être identifiée comme légitime source d'information officielle.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS INSTAGRAM

déc. 2020 → juin 2022
900 1684



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS FACEBOOK

mars 2020 → juin 2022
9600 12836



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS LINKEDIN

août 2020 → juin 2022
500 5282



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS TWITTER

mars 2020 → juin 2022
3700 4497



France Bois Forêt ✅
4 mai · 4

STOP | Le 26 avril 2022, la filière forêt-bois publiait une tribune dans « *L'Obs* » alertant sur les agressions régulières commises à l'encontre des forestiers et citant des exemples en Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. Malheureusement, les forestiers franciliens subissent quotidiennement des violences. Les agences de l' *Office national des forêts* en Île-de-France condamnent ces faits et tirent la sonnette d'alarme.

#foret #bois #agression

Communiqué de presse : 03.05.2022

Agression des travailleurs en forêt :
les forestiers franciliens sont très touchés

REPRISE
DE
L'AGENCE
NATIONALE
DES
FORÊTS

730



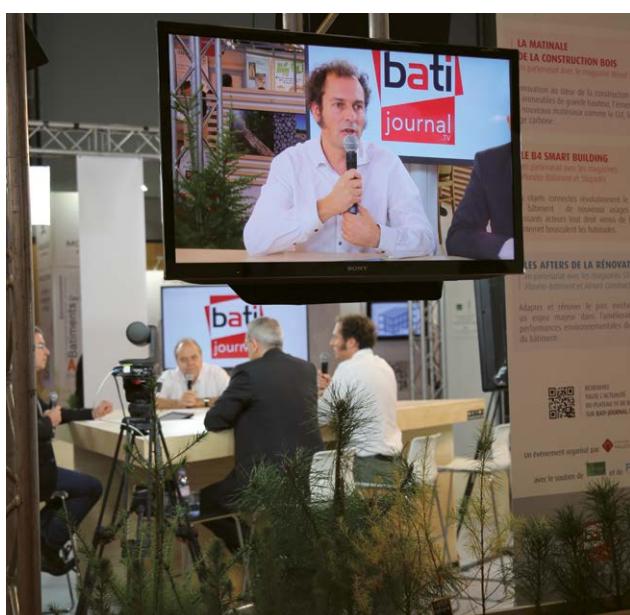
282 commentaires 221 partages

LES MÉDIAS DE FRANCE BOIS FORêt

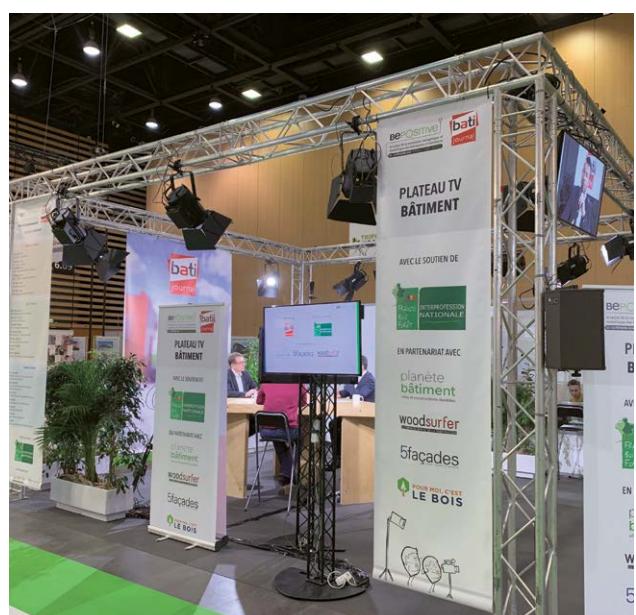


▲ Congrès de l'Untec

Les plateaux TV Batijournal réalisés avec le soutien de France Bois Forêt sont présents au cœur des grands événements organisés dans la filière forêt-bois et le secteur du bâtiment. En 2022 : le Forum Bois Construction du 6 au 8 avril à Nancy, le Carrefour international du bois du 1^{er} au 3 juin à Nantes, Eurobois du 14 au 17 juin à Lyon, et bientôt à Batimat du 3 au 6 octobre à Paris, porte de Versailles. Chaque session, animée par un journaliste, donne lieu à une vingtaine d'émissions et constitue un véritable forum de la filière où se succèdent retours d'expériences, démonstrations techniques et annonces stratégiques dans des débats animés pris sur le vif. Toutes ces émissions sont disponibles sur franceboisforet.fr en direct de l'événement.



▲ Batimat



▲ BePositive

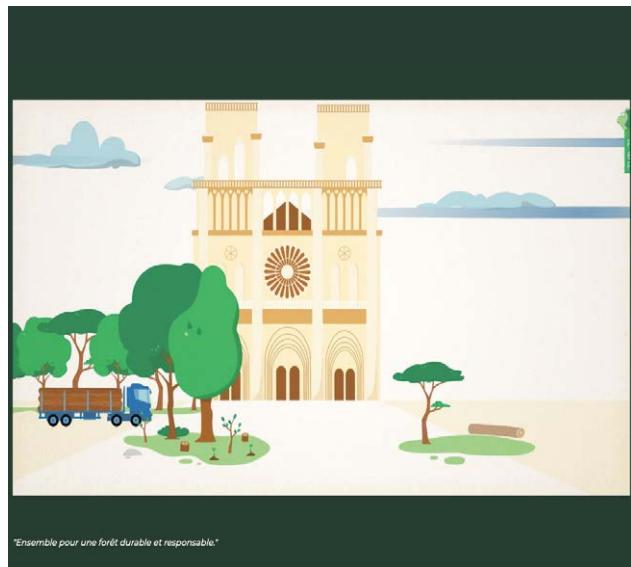
Les podcasts de 8 à 18 minutes de France Bois Forêt, *L'univers du bois de la graine à la planche*, sont aujourd'hui disponibles sur franceboisforet.fr et sur les plateformes dédiées comme Apple Podcasts, Spotify ou Deezer. Ces émissions audio permettent de s'informer au plus près et en toutes circonstances. Déjà 18 émissions en ligne !



FBF TV

Une chaîne TV digitale développée en partenariat avec *tv.maison* pour tout savoir sur la forêt et le bois : programmes, reportages, documentaires, actualités, évènements, débats, magazines... Retrouvez de nombreux contenus qui contribuent à valoriser la forêt et les usages du bois.

Toutes nos émissions en replay sur FBF TV

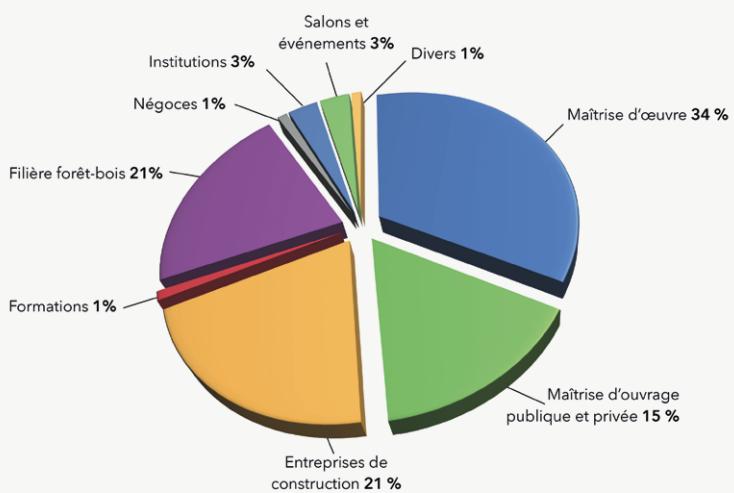


La Lettre B informe, chaque trimestre, les contributeurs de la CVO des programmes financés par l'Interprofession nationale France Bois Forêt. Téléchargez *La Lettre B* en version numérique



Les hors-séries de *La Lettre B* : chaque année, l'Interprofession nationale France Bois Forêt publie un numéro du magazine *La Lettre B* destiné à mettre en avant les réalisations architecturales emblématiques en bois français. Ce numéro exceptionnel est diffusé à 37 000 exemplaires auprès des professionnels de la construction.

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉS DES 37000 EXEMPLAIRES DIFFUSÉS



CVO

Une contribution au service de la filière

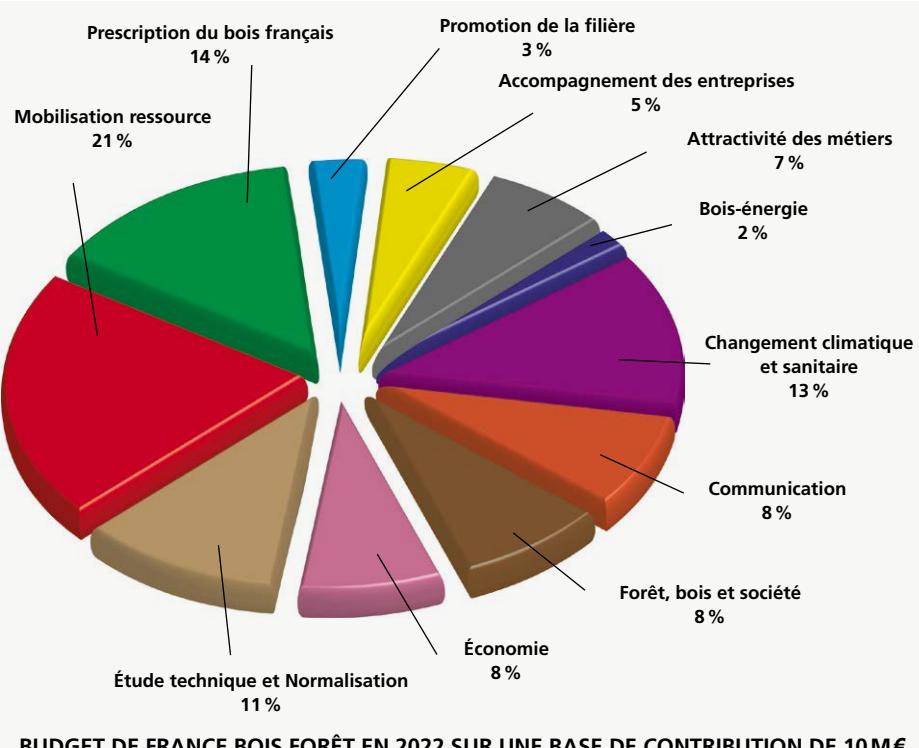
France Bois Forêt est l'Interprofession nationale de la filière forêt-bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts.

Elle réunit 24 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière à l'exploitation forestière et la transformation du bois. Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », France Bois Forêt cofinance des actions collectives de valorisation de la forêt française et de promotion des multiples usages du matériau bois :

- La communication et la promotion technique
- La recherche et développement
- Le suivi de l'activité des marchés
- L'information et l'éducation à la multifonctionnalité de la forêt et à l'économie du bois

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

franceboisforet.fr



BUDGET DE FRANCE BOIS FORÊT EN 2022 SUR UNE BASE DE CONTRIBUTION DE 10 M€



Canopée Challenge : cap sur l'innovation



DR

Le 11 mai dernier, Forinvest Business Angels, l'École supérieure du bois (ESB), Fibrois France et le Pôle de compétitivité Xylofutur révélaient les sept lauréats de la deuxième édition de Canopée Challenge.

Organisé avec plusieurs soutiens dont celui de France Bois Forêt, sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture, Canopée Challenge a pour vocation d'encourager, de soutenir et de valoriser les projets innovants au sein de la filière forêt-bois. Cette édition a permis de recenser 160 projets innovants pour récompenser, au sortir du processus de sélection, sept lauréats dans trois catégories : Création, Développement et International. Présentation.

Catégorie Création

- Premier prix doté de 8 000€ : Woodtech (Grenoble - 38) ; procédé de modification de la structure moléculaire du bois compatible avec les essences françaises qui deviennent alors plus résistantes à l'humidité que les meilleurs bois tropicaux.
- Deuxième prix doté de 5 000€ : Farm3 (Verrières-de-Joux - 25) ; projet de chambre de culture permettant un fort rendement, un contrôle précis des conditions de croissance, une économie en eau et la pulvérisation de nutriments biologiques.
- Troisième prix doté de 2 000€ : Elicir (Montpellier - 34) ; démarche innovante dans le domaine du biocontrôle, l'entre-

prise développe un extrait 100 % bio-sourcé qui assure la croissance accélérée des jeunes plantes et favorise leur capacité de résistance aux champignons, virus et bactéries.

Catégorie Développement

- Premier prix doté de 15 000€ : Horizons Bois (Rennes - 35) ; Hoboa, un système constructif bas carbone et une solution de plancher mixte bois/béton adaptés à l'habitat collectif de grande hauteur.
- Deuxième prix doté de 10 000€ : Bio Stratège (Guyane) ; programme d'innovation Écophyto-Guyane qui vise à développer des solutions naturelles et écologiques pour remplacer les engrâis, pesticides et insecticides de synthèse.
- Troisième prix doté de 5 000€ : Wall'up Préfa (Aulnoy - 77) ; usine de production de panneaux préfabriqués ultraperformants sur base ossature bois et isolés de béton de chanvre, au service des projets de construction biosourcés.

Catégorie International

Benjamin Droguet, chercheur à l'université de Cambridge, a été récompensé d'un prix de 5 000€ pour Sparxell, son projet de pigments et paillettes à base de cellulose de bois. ◆

Les organisateurs

du concours commentent

« Notre filière doit monter en puissance pour accélérer la décarbonation de l'économie. Nous faisons face à des défis majeurs, et l'innovation est une ressource indispensable pour gagner en compétitivité. Ce concours nous a permis d'identifier, partout sur le territoire, des projets de très grande qualité qui vont permettre à notre secteur d'intensifier sa mutation. »

déjà
14 lauréats
 et 140.000 € de dotation

Le château de Saconay (dép. 69)



L'Abbaye de
Longues-sur-Mer
(dép. 14)



La Tour d'Avalon (dép. 38)



L'Église communale
Saint-Aubin (dép. 58)



Le lavoir de
Pierrefitte-sur-Air (dép. 55)



L'Hôtel-Dieu de Galande (dép. 60)

LAURÉATS



Le patrimoine bâti de Loka et Boniville
(dép. 97 - Guyane)

La chapelle de la Bourdaisière (dép. 37)



La ferme des Arces
de Morteau (dép. 25)



Le manoir historique
de Coëtcandec (dép. 56)



L'Église Saint-Maurice (dép. 55)

La Ferme de la forêt
(dép. 01)



L'Espérance III
(dép. 74)



Le château d'Aumont (dép. 62)

Comment participer ?

Je dépose mon dossier

Jusqu'au 30 septembre 2022 inclus

Retrouvez toutes les infos sur franceboisforet.fr ▶

Ne pas jeter sur la voie publique

La fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine - l'interprofession nationale France Bois Forêt
Siège social : CAP 120 - 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - franceboisforet.fr - SIRET : 49014913500033

Crédits photos : Les documents sont reproduits avec l'aimable autorisation de leur propriétaires.
Crédits photos supplémentaires : France Bois Forêt, Plan rapproché, Michel Dehaye, Adobe Stock,
Création graphique : KeepDesign.fr



**FONDATION
FRANCE BOIS FORêt
POUR NOTRE
PATRIMOINE**

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE